

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1489 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Moulaoui Moulaoui

Date de naissance : 1950

Adresse : 0667132636

Tél. : 0667132670 Total des mails engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/05/2018

Nom et prénom du malade : Moustapha Moulaoui Age : 71 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection Nulle

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/05/22	CS		300 DH	Dr CHOUAIKABE Najat Neurologue (EEG) Rue Aboubakr El Kadi Résidence Nam Imm. N° 5 Apt. 7 Sidi Maârouf Casablanca - Tel: 05 22 78 41 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ADDIAK 16-18 Rue 3 Addiaq Al Jodida Un Chock Casab 022-50.75.19	10/05/22	PHARMACIE ADDIAK 16-18 Rue 3 Addiaq Al Jodida Un Chock Casab 022-50.75.19 1528.0

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة شركاني نجاة

Docteur CHOURKANI Najat

Neurologue

Spécialiste des maladies du cerveau
de la moelle épinière,
du nerf et du muscle (Adulte et enfant)



(Epilepsie, Migraine, Vertige, Accidents vasculaires
Cérébraux, Maladie d'Alzheimer, Maladies de Parkinson,
Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathies)
DIU Electroencéphalogramme (EEG)
DIU Electroneuromyogramme (EMG)

أخصائية في أمراض الدماغ والأعصاب
والعمود الفقري والعضلات (الكبار والأطفال)

(أمراض الصرع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ،
مرض الزهير، مرض البركينسون، مرض التصلب
المتعدد، أمراض الأعصاب والعضلات)
الخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)
الخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Casablanca, Le : 10/05/2022

الدار البيضاء، في :

Mr MOSTAOUI MOULOUD

1 - Dopezil ranbaxy 5 mg

1 Comprimé le matin

2 - Almantin 10 mg

1 Comprimé le soir

3 - Tuneluz 20 mg

1 Gélule le matin

4 - nootropyl sirop

1 dose de 800 *3 / jour

5 - Prisdal 0.5

1 comprimé le soir

6 - UNASELP

1 comprimé le soir

7 - 98/10

PHARMACIE ADDIAN

16-18 Rue 3 Addian

AlnCheck-Casa 022-507519

Imm. V. 5 Apt. 7 Sidi Maârouf

Casablanca - Tel.: 05 22 78 44 77

Traitement Continu
de :
Renouvelable

Dr CHOURKANI Najat
Neurologue (EEG - EMG)
Rue Abou Bakr El Kadiri, Résidence Naim
Imm. V. 5 Apt. 7 Sidi Maârouf
Casablanca - Tel.: 05 22 78 44 77

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Résidence Naim, Imm. N° 5 Appt 7, 2^{ème} Etage - Sidi Maârouf - Casablanca
شارع أبو بكر القادي، إقامة النعيم، عمارة رقم 5 الشقة رقم 7، الطابق الثاني - سيدى معروف - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 78 44 77 - Gsm : 06 61 82 69 18 - Email : naj.chourkani@gmail.com

DOPEZIL® RANBAXY 5 mg

Boite de 28

Comprimés Pelliculés

Voie orale



6 118001 300129

PPV: 328 DH 00

DOPEZIL® RANBAXY 5 mg

Boite de 28

Comprimés Pelliculés

Voie orale



6 118001 300129

PPV: 328 DH 00

DOPEZIL® RANBAXY 5 mg

Boite de 28

Comprimés Pelliculés

Voie orale



6 118001 300129

PPV: 328 DH 00

TUNELUZ® 20 mg

30 Gélules



LOT 221030

EXP 12/24

PPV 189DH10

56,10

56,10

Umax® LP 400 µg

30 gélules



Umax® LP 400 µg

30 gélules



6 118001 100835